



XX<sup>e</sup> Journées mondiales  
de la jeunesse  
Cologne 2005

Paris, 29 janvier 2005

## Sur l'adoration eucharistique *quelques propositions*

Je m'adresse à des formateurs dans un exercice de discernement : il s'agit d'aider les jeunes qui partiront pour les JMJ de Cologne à se situer dans la foi de l'Eglise en se souvenant de l'adage *Lex orandi, lex credendi* : l'Eglise croit comme elle prie.

Le présent exposé cherchera donc à fournir des repères à la fois doctrinaux et liturgiques pour une pratique qui connaît aujourd'hui, notamment chez les plus jeunes, un attrait certain. Il n'est pas dans mon projet de faire une analyse de type sociologique des motivations profondes qui conduisent à ces retrouvailles. Toutefois, il me paraît essentiel de dire d'emblée qu'à mes yeux, cette question est liée étroitement à deux questions que l'on peut désigner comme touchant à la vie spirituelle.

En premier lieu, il n'est pas facile de tenir en silence. La contemplation de l'hostie est, pour beaucoup, certainement une aide pour entrer dans la prière silencieuse. En second lieu, il est encore plus difficile d'entrer en prière, c'est-à-dire d'entrer dans une relation vivante avec un Dieu personnel. La sensibilité des plus jeunes à ce que l'on appelle en théologie catholique la « présence réelle », c'est-à-dire la présence du Seigneur sous les espèces consacrées, est certainement liée à la soif de la prière qui habite nos contemporains et en même temps, au défi de la foi dans le monde contemporain. Car dans un monde paradoxal où le pluralisme religieux et l'indifférence religieuse semblent faire corps pour rendre particulièrement rude le combat spirituel, l'adoration eucharistique se présente comme une voie de grande richesse pour nourrir la vie spirituelle.

Mgr Jacques Perrier, évêque de Lourdes, a sur ce point parfaitement mis en lumière la question en écrivant :

« L'adoration eucharistique me semble aujourd'hui opportune pour caractériser la spiritualité proprement chrétienne. La prière chrétienne est sous le signe du dialogue, du face-à-face, de l'alliance. L'union n'est pas l'anéantissement du croyant. Le voyage vers l'intérieur n'est pas la recherche des énergies spirituelles qu'il suffirait de libérer. Or nous savons la séduction de ces méthodes d'intériorité, plus psychologiques que proprement religieuses. L'adoration eucharistique n'est pas la panacée. Elle comporte sûrement ses dangers, du moins ses limites. Mais elle est une piste praticable, en particulier par les jeunes et tant de gens qui disent "ne pas savoir prier". Ne nous en privons pas. Ne les en privons pas. »<sup>1</sup>

C'est donc parce que l'adoration eucharistique est une voie privilégiée pour un renouveau spirituel aujourd'hui, qu'il est essentiel d'en mesurer les risques et les chances, mais aussi d'en favoriser une pratique à la fois pertinente et bien située dans la tradition de l'Eglise.

<sup>1</sup> Cf. Mgr J. PERRIER, « L'adoration eucharistique : archaïsme ou actualité ? », *Lourdes Magazine* n. 92, juin 2000 ; ce texte repris sur le site Zenit.org le 21 juin 2000 constituait la base de réflexion d'un colloque sur l'adoration eucharistique dont les actes ont été publiés dans LMD 225, 2001.

## 1.- Un renouveau appuyé par le magistère

Le magistère romain dans les dernières années, notamment le Pape Jean Paul II dans sa dernière encyclique *Ecclesia de Eucharistia* (17 avril, Jeudi Saint 2003)<sup>2</sup>, mais aussi déjà Paul VI dans *Mysterium fidei* (3 septembre 1965)<sup>3</sup>, a rappelé avec insistance l'importance et la valeur de la dévotion eucharistique.

Dans l'histoire, depuis le Moyen Age et le Concile de Trente, la place de la dévotion au Saint Sacrement n'a pas toujours été identique : il y a semble-t-il, des moments forts et d'autres qui le sont moins. On peut considérer dans les périodes de forte « dévotion eucharistique » la deuxième moitié du XVIIe et la première du XVIIIe mais aussi la seconde partie du XIXe siècle et la première du XXe siècle, et ceci vaut non seulement pour l'adoration eucharistique mais pour l'ensemble du culte du Saint Sacrement.

A l'époque contemporaine, après un temps de reflux assez net dans les années 1960-1980, ces pratiques ont été remises en avant, à partir des années 80-90, en partie sous l'impulsion des communautés nouvelles. Elles connaissent aujourd'hui un large développement incluant les paroisses et touchent fortement les couches les plus jeunes des communautés chrétiennes, y compris parfois les enfants. Nous sommes donc peut-être entrés dans un de ces temps forts de la dévotion eucharistique qui revient au long de l'histoire.

Jean Paul II, Encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, Jeudi Saint, 17 avril 2003, n.25<sup>4</sup> :

« Le culte rendu à l'Eucharistie en dehors de la Messe est d'une valeur inestimable dans la vie de l'Église. Ce culte est étroitement uni à la célébration du Sacrifice eucharistique. La présence du Christ sous les saintes espèces conservées après la Messe – présence qui dure tant que subsistent les espèces du pain et du vin<sup>5</sup> – découle de la célébration du Sacrifice et tend à la communion sacramentelle et spirituelle<sup>6</sup>. Il revient aux pasteurs d'encourager, y compris par leur témoignage personnel, le culte eucharistique, particulièrement les expositions du Saint-Sacrement, de même que l'adoration devant le Christ présent sous les espèces eucharistiques<sup>7</sup> ».

Il est bon de s'entretenir avec Lui et, penchés sur sa poitrine comme le disciple bien-aimé (cf. *Jn* 13, 25), d'être touchés par l'amour infini de son cœur. Si, à notre époque, le christianisme doit se distinguer surtout par « l'art de la prière »<sup>8</sup>, comment ne pas ressentir le besoin renouvelé de demeurer longuement, en conversation spirituelle, en adoration silencieuse, en attitude d'amour, devant le Christ présent dans le Saint-Sacrement? Bien des fois, chers Frères et Sœurs, j'ai fait cette expérience et j'en ai reçu force, consolation et soutien !

<sup>2</sup> JEAN PAUL II, Lettre encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, *L'Église vit de l'eucharistie*, Paris, Bayard / Fleurus-Mame / Cerf, 2003.

<sup>3</sup> PAUL VI, Encyclique *Mysterium fidei*, Paris, Centurion, 1965.

<sup>4</sup> Cf. EdE n. 10 où le Pape dresse le tableau des lumières et des ombres de la pratique eucharistique (« Malheureusement, à côté de ces lumières, les ombres ne manquent pas. Il y a en effet des lieux où l'on note un abandon presque complet du culte de l'adoration eucharistique »).

<sup>5</sup> Cf. Conc. œcum. de Trente, Sess. XIII, *Décret sur la très sainte Eucharistie*, can. 4: *DS* 1654; *La Foi catholique*, n. 748.

<sup>6</sup> Cf. *Rituale Romanum*, *De sacra communione et de cultu mysterii eucharistici extra Missam*, p. 36 (n. 80); *Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe*, 2e éd., AELF 1996, p. 67 (n. 80).

<sup>7</sup> Cf. *ibid.*, pp. 38-39 (n. 86-90); *Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe*, pp. 69-70 (n. 86-90).

<sup>8</sup> Jean Paul II, Lettre apost. *Novo millennio ineunte*, n. 32: *AAS* 93 (2001), pp. 288; *La Documentation catholique* 98 (2001), p. 79.



De nombreux saints nous ont donné l'exemple de cette pratique maintes fois louée et recommandée par le Magistère<sup>9</sup>. (...) L'Eucharistie est un trésor inestimable: la célébrer, mais aussi rester en adoration devant elle en dehors de la Messe permet de puiser à la source même de la grâce.

Paul VI, Encyclique *Mysterium fidei*, 3 septembre 1965

**56** Ce culte d'adoration dû au sacrement de l'Eucharistie, l'Eglise l'a exprimé et continué de l'exprimer non seulement durant la messe mais aussi en dehors de cette célébration ; elle conserve avec le plus grand soin les hosties consacrées, les présente aux fidèles pour qu'ils les vénèrent avec solennité et les porte en procession pour la joie des foules nombreuses.

**63** De cette foi unique est née également la Fête-Dieu ; (...).

**64** C'est pourquoi, vénérables frères, Nous vous prions (...) de ne pas ménager les paroles et les efforts pour promouvoir le culte eucharistique vers lequel, en définitive, doivent converger toutes les autres formes de piété.

**66** Que chaque jour, comme c'est à souhaiter, les fidèles participent, nombreux et activement au sacrifice de la messe, qu'ils se nourrissent de la sainte communion avec un cœur pur et saint, et qu'ils rendent grâce au Christ notre Seigneur pour un si grand bienfait. (...)

De plus, que les fidèles ne négligent point au cours de la journée de rendre visite au Saint-Sacrement qui doit être conservé dans les églises en un endroit très digne, avec le plus d'honneur possible, selon les lois liturgiques ; car la visite est envers le Christ notre Seigneur, présent dans ce sacrement, une marque de gratitude, un gage d'amour et un hommage de l'adoration qui lui est due.

**67** Chacun comprend que la divine Eucharistie confère au peuple chrétien une dignité incomparable. Car non seulement durant l'oblation du sacrifice et quand se fait le sacrement, mais encore après, tant que l'Eucharistie est gardée dans les églises et oratoires, le Christ est vraiment l'Emmanuel, « Dieu avec nous ». Car jour et nuit, il est au milieu de nous et habite avec nous, plein de grâce et de vérité (Jean 1, 14) ; il restaure les mœurs, nourrit les vertus, console les affligés, fortifie les faibles et invite instamment à l'imiter tous ceux qui s'approchent de lui, afin qu'à son exemple ils apprennent à être doux et humbles de cœur, à chercher non leurs propres intérêts, mais ceux de Dieu. Ainsi quiconque entoure le vénérable sacrement d'une dévotion spéciale, et tâche d'aimer d'un cœur disponible et généreux le Christ qui nous aime infiniment, éprouve et comprend pleinement, avec beaucoup de joie intérieure et de fruit, le prix de la vie cachée avec le Christ en Dieu (Col. 3, 3) ; il sait combien il est précieux de s'entretenir avec le Christ, car il n'est sur terre rien de plus doux, rien de plus apte à faire avancer dans les voies de la sainteté.

**68** Vous savez aussi, vénérables frères, que l'Eucharistie est gardée dans les églises et les oratoires comme le centre spirituel de la communauté religieuse ou paroissiale, et même de l'Eglise universelle et de l'humanité entière, car sous le voile des saintes espèces elle contient le Christ, chef invisible de l'Eglise, rédempteur du monde, centre de tous les cœurs, « par qui tout existe et par qui nous sommes (1 Cor. 8, 6) ».

<sup>9</sup> « Qu'au cours de la journée les fidèles ne négligent point de rendre visite au Saint-Sacrement, qui doit être conservé en un endroit très digne des églises, avec le plus d'honneur possible, selon les lois liturgiques. Car la visite est une marque de gratitude, un geste d'amour et un devoir de reconnaissance envers le Christ Notre-Seigneur présent en ce lieu » : Paul VI, Encycl. *Mysterium fidei* (3 septembre 1965): AAS 57 (1965), p. 771; *La Documentation catholique* 62 (1965), col. 1647-1648.

**69** Par suite, le culte eucharistique porte avec force à développer l'amour « social<sup>10</sup> » ; animés par cet amour, nous préférons le bien commun au bien particulier, faisons nôtre la cause de la communauté, de la paroisse, de l'Eglise universelle, et étendons la charité au monde entier, sachant que partout il y a des membres du Christ.

## 2.- Un marqueur de sensibilités dans l'Eglise

La dévotion eucharistique est parfois perçue comme un marqueur de sensibilités à l'intérieur du catholicisme français. Il y a ceux qui sont très favorables, voire militants avec une sensibilité si vive à l'égard de l'adoration eucharistique qu'ils semblent lui attribuer une importance plus grande que la célébration elle-même. Il y a aussi ceux qui sont plus réservés et qui le manifestent en invoquant le fait que le Christ a commandé de célébrer l'Eucharistie (« Faites ceci en mémoire de moi ») et de communier (« prenez et mangez... prenez et buvez ») mais qu'il n'a pas commandé d'adorer<sup>11</sup>. Il y a aussi un bon nombre qui n'ont qu'une pratique limitée en ce domaine, ou qui ne connaissent ou ne comprennent pas bien ce que cela signifie.

Ces différences de sensibilité affectent les communautés chrétiennes : elles tiennent parfois aux itinéraires et aux appartenances, mais aussi aux expériences faites et bien souvent aux appartenances générationnelles. Il n'est pas toujours facile de se comprendre et il est important de ne pas soupçonner a priori les différentes attitudes sur ce point, de percevoir la pratique de l'autre comme une déviation.

## 3.- Le discernement opéré par le Mouvement Liturgique et le Concile Vatican II

Les acteurs du Mouvement Liturgique, depuis la deuxième guerre mondiale notamment, ont été globalement en retrait envers les manifestations de dévotion eucharistique. Cette réserve s'explique avant tout par leur combat en faveur de la « participation active » inspiré par le Pape saint Pie X (*Motu proprio* sur la musique liturgique de 1903), repris par les papes Pie XI et surtout Pie XII (Encyclique *Mediator Dei*, 1947) et qui a conduit à son affirmation solennelle par le Concile Vatican II comme un principe fondateur de toute vie liturgique :

« La Mère Eglise désire fortement que tous les fidèles soient amenés à cette *participation pleine, consciente et active* aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui, en vertu du baptême, est un droit et un devoir pour le peuple chrétien, "race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple que Dieu s'est acquis" (1P 2,9 ; cf. 2,4-5). Cette *participation pleine et active* de tout le peuple doit être recherchée avec le plus grand soin dans l'œuvre visant à restaurer et à promouvoir la liturgie : elle est en effet la source première et en même temps indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien ; et c'est pourquoi les pasteurs d'âmes doivent chercher avec soin à l'atteindre dans toute leur action pastorale, par la formation qui convient » (Vatican II, *Constitution sur la liturgie*, n. 14)<sup>12</sup>.

De ce principe le Concile Vatican II tirait les conséquences à propos de la célébration eucharistique en disant :

<sup>10</sup> Cf. S. AUGUSTIN, *De genesi ad litteram.*, XI, 15, 20; PL 34, 437.

<sup>11</sup> On entend parfois la phrase choc : « Jésus a dit "prenez et mangez", il n'a pas dit "prenez et adorez" » ; ce type de référence aux Ecritures, qui s'appuie sur des silences, est certainement insuffisant pour être vraiment pertinent : on pourrait faire dire au Christ beaucoup de choses par ce genre de procédé.

<sup>12</sup> VATICAN II, *Constitution sur la sainte liturgie Sacrosanctum Concilium*, dans *Le Concile Vatican II*, Edition intégrale définitive, préf. G. ALBERIGO, trad. R. WINLING, Paris, Cerf, Coll. « Le magistère de l'Eglise », 2003, p. 16-17.



« L'Église s'applique avec un soin attentif à ce que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils *participent consciemment, pieusement et activement* à l'action sacrée, se laissent instruire par la Parole de Dieu, refassent leurs forces à la table du Corps du Seigneur, rendent grâces à Dieu, et qu'offrant la victime sans tache non seulement par les mains du prêtre, mais aussi en union avec lui, ils apprennent ainsi à s'offrir eux-mêmes et soient conduits de jour en jour, par le Christ médiateur, à la perfection de l'unité avec Dieu et de l'unité entre eux, pour que finalement Dieu soit tout en tous » (Vatican II, *Constitution sur la liturgie*, n. 48)<sup>13</sup>.

Le primat accordé, à juste titre, à la célébration communautaire de l'Eucharistie conduisait certains à considérer que les manifestations de dévotion risquaient de détourner les fidèles de cette « participation active » aux célébrations en les enfermant dans une forme de piété individuelle au détriment de la dimension ecclésiale de la vie liturgique.

Plus encore, l'adoration risquait d'installer dans une vision quelque peu déséquilibrée du mystère eucharistique en mettant, de manière unilatérale, l'accent sur la présence du Seigneur (ce que l'on appelle « présence réelle » en théologie catholique) alors que la *lex orandi* – la loi de la prière, c'est-à-dire ce que fait l'Église lorsqu'elle célèbre l'Eucharistie – met en lumière le mémorial pascal par lequel nous offrons à Dieu le Père le sacrifice du Christ, qui est en même temps le sacrifice d'action de grâces de l'Église, et qui trouve son accomplissement dans la communion, source de notre unité. C'est ce qu'exprime si bien la Prière eucharistique :

« Faisant ici mémoire de la mort et de la résurrection de ton Fils, nous t'offrons, Seigneur, le pain de la vie et la coupe du salut, et nous te rendons grâce, car tu nous as choisis pour servir en ta présence. Humblement, nous te demandons qu'en ayant part au corps et au sang du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps » (Prière eucharistique n. 2).

Pour certains liturgistes, l'adoration risquait donc de détourner les fidèles d'une conception authentique de l'Eucharistie qui s'exprime dans la célébration elle-même. Certains ont sans doute pensé que les retrouvailles avec la participation active allaient faire tomber en désuétude des pratiques dévotionnelles de leur jeunesse qu'ils avaient trouvées envahissantes et qui semblaient en concurrence avec une vie liturgique déployée dans toute sa plénitude<sup>14</sup>.

L'adoration pouvait conduire également à des représentations faussées de la présence réelle car la présence du Seigneur dans l'Eucharistie est une présence dynamique, inséparable du geste par lequel le Christ se donne pour le salut du monde :

« L'Église a reçu l'Eucharistie du Christ son Seigneur non comme un don, pour précieux qu'il soit parmi bien d'autres, mais comme *le don par excellence*, car il est le don de lui-même, de sa personne dans sa sainte humanité, et de son œuvre de salut. Celle-ci ne reste pas enfermée dans le passé, puisque "tout ce que le Christ est, et tout ce qu'il a fait et souffert pour tous les hommes, participe de l'éternité divine et surplombe ainsi tous les temps..."<sup>15</sup> »<sup>16</sup>.

<sup>13</sup> Ibid., chapitre II : Le saint mystère de l'Eucharistie, n. 47 à 58, p. 29-33 ; n. 48, p. 29.

<sup>14</sup> Cf. par exemple, *La vie eucharistique de l'Église*, Cours et conférences des Semaines Liturgiques, t. XII, Liège, 1934, Louvain, Abbaye du Mont-César, 1935, notamment Dom B. CAPELLE, « La hiérarchie des actes eucharistiques », p. 42 et E. DUMOUTET, « Le culte de la sainte réserve et son développement », p. 86-88 qui se fait l'écho de la tension tout en essayant de penser un lien possible entre liturgie et adoration.

<sup>15</sup> *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1085.

<sup>16</sup> JEAN PAUL II, Lettre encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, *L'Église vit de l'eucharistie*, n. 11.



On le voit, le Mouvement Liturgique du XXe siècle et le Concile Vatican II ont exercé un véritable discernement théologique sur cette pratique et cela pour préserver la foi en la présence du Seigneur sous les saintes espèces de toute forme de déviation.

On peut noter que la Constitution sur la sainte liturgie du Concile Vatican II ne parle pas de l'adoration eucharistique, et cela même dans le chapitre II consacré au mystère de l'Eucharistie. Mais elle est comprise dans l'évocation générale des « pieux exercices » (SC 12 et 13), c'est-à-dire des diverses manifestations de piété. Le n. 48 de la Constitution, cité ci-dessus, est significatif car pour promouvoir la participation active à l'action sacrée (*sacram actionem conscie, pie et actuose participant*), il évoque son contraire en parlant de « spectateurs étrangers et muets ».

Le n. 55 de la Constitution participe également de cette réserve puisqu'il « recommande fortement » la communion sacramentelle présentée comme la « parfaite participation à la messe » (*perfectior Missae participatio*). Cette recommandation pouvait trouver un appui dans le combat du mouvement eucharistique du début du XXe siècle (Dom Vandeur) en faveur de la communion fréquente.

Nous devons donc sans cesse nous interroger sur nos pratiques. Car à chaque époque, l'Eglise a accompagné l'efflorescence de la dévotion en jouant sur les multiples palettes des interventions pastorales depuis les incitations et les encouragements jusqu'aux mises en garde contre certaines déviations en passant surtout par des prescriptions assurant la rectitude des pratiques. Comme par le passé, il convient encore aujourd'hui d'accompagner le mouvement actuel en n'oubliant pas le grand travail de discernement effectué par nos prédécesseurs.

#### 4.- Des repères doctrinaux

Pour rappeler brièvement le cadre doctrinal de cette réflexion, il est intéressant de relire la manière dont le *Catéchisme de l'Eglise Catholique* traite de cette question à l'intérieur du chapitre sur l'Eucharistie.

#### 41.- Les catégories fondamentales : Mémorial, offrande et présence

L'exposé sur l'Eucharistie commence par poser les grands axes :

- l'Eucharistie est présentée comme sacrement institué par le Christ : ce qui assure la permanence de sa substance à travers la diversité de ses formes ;

**1356** Si les chrétiens célèbrent l'Eucharistie depuis les origines, et sous une forme qui, dans sa substance, n'a pas changé à travers la grande diversité des âges et des liturgies, c'est parce que nous nous savons liés par l'ordre du Seigneur, donné la veille de sa passion: "faites ceci en mémoire de moi" (1Co 11,24-25).

- l'Eucharistie est ensuite abordée à partir de trois catégories fondamentales : mémorial, offrande et présence ;

**1357** Cet ordre du Seigneur, nous l'accomplissons en célébrant le *mémorial de son sacrifice*. Ce faisant, nous offrons au Père ce qu'il nous a Lui-même donné: les dons de sa création, le pain et le vin, devenus, par la puissance de l'Esprit Saint et par les paroles du Christ, le Corps et le Sang du Christ : le Christ est ainsi rendu réellement et mystérieusement *présent*.

- et enfin ces trois catégories sont mises en relation avec la foi trinitaire ce qui conduit à l'inversion de l'ordre des deux premières pour rejoindre la dynamique même de la Prière Eucharistique ;



**1358** Il nous faut donc considérer l'Eucharistie :

- comme action de grâce et louange au *Père*,
- comme mémorial sacrificiel du *Christ* et de son Corps,
- comme présence du Christ par la puissance de sa Parole et de son *Esprit*.

C'est dans la partie « présence du Christ », le troisième aspect du développement sur l'Eucharistie que vient la question du culte eucharistique, mais le mouvement du texte est tel qu'on ne peut séparer l'aspect de présence des deux autres aspects, l'action de grâce et la louange d'une part, le mémorial sacrificiel d'autre part.

Devant le développement actuel de la dévotion au Saint-Sacrement, il convient donc de ne pas laisser s'affaiblir le lien essentiel entre ces trois aspects. On doit en particulier toujours se demander en quoi et comment telle forme du culte de la présence réelle renvoie ou ne renvoie pas aux deux autres aspects d'action de grâce et de louange au Père et mémorial sacrificiel du Christ et de son Corps.

#### **42.- Une mise en perspective des pratiques dévotionnelles dans leur rapport à la liturgie.**

Le culte de l'Eucharistie fait l'objet d'un développement où l'on peut relever quatre points majeurs :

1) Pour le n. 1378, la première forme d'adoration eucharistique en tant qu'expression de la foi en la présence réelle est dans la messe elle-même et par les gestes liturgiques eux-mêmes.

**1378** *Le culte de l'Eucharistie.* Dans la liturgie de la messe, nous exprimons notre foi en la présence réelle du Christ sous les espèces du pain et du vin, entre autres, en fléchissant les genoux, ou en nous inclinant profondément en signe d'adoration du Seigneur. « L'Eglise catholique a rendu et continue de rendre ce culte d'adoration qui est dû au sacrement de l'Eucharistie non seulement durant la messe, mais aussi en dehors de sa célébration : en conservant avec le plus grand soin les hosties consacrées, en les présentant aux fidèles pour qu'ils les vénèrent avec solennité, en les portant en procession » (MF 56).

On doit donc valoriser la dimension d'adoration des gestes liturgiques. L'adoration eucharistique s'exprime par l'attitude dans la liturgie : l'attention à l'action liturgique, le silence intérieur, la communion à la prière eucharistique, tous ces éléments et d'autres sont essentiels pour goûter la célébration de l'Eucharistie.

La citation de l'encyclique *Mysterium fidei* de Paul VI présente alors le culte eucharistique comme une extension dévotionnelle de la célébration, ce que souligne à sa manière le Pape Jean Paul II : « La présence du Christ sous les saintes espèces conservées après la Messe – présence qui dure tant que subsistent les espèces du pain et du vin<sup>17</sup> – découle de la célébration du Sacrifice et tend à la communion sacramentelle et spirituelle<sup>18</sup> »<sup>19</sup>.

Ceci constitue un critère de discernement invitant à ne pas proposer cette pratique à ceux qui, n'ayant pas encore participé à la table eucharistique, (jeunes enfants ou catéchumènes), ne peuvent percevoir dans toute sa plénitude ce mouvement qui va de la célébration à l'adoration en passant par la communion sacramentelle. En effet, pour que la pratique de l'adoration eucharistique demeure en lien étroit avec le mémorial d'action

<sup>17</sup> Cf. Conc. œcum. de Trente, Sess. XIII, *Décret sur la très sainte Eucharistie*, can. 4: DS 1654; *La Foi catholique*, n. 748.

<sup>18</sup> Cf. *Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe*, 2e éd., AELF 1996, n. 80, p. 67.

<sup>19</sup> Cf. JEAN PAUL II, Lettre encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, *L'Eglise vit de l'eucharistie*, n. 25.



de grâces, les fidèles doivent percevoir de manière claire la prééminence du don fait par Jésus de sa propre vie à laquelle répond la démarche d'adoration.

Par ailleurs, ce culte prend des formes diverses, non seulement l'adoration, mais aussi les processions eucharistiques. Ceci invite à cultiver une diversité de pratiques et à bien assurer le lien de ces pratiques à la célébration. Sur ce point notamment, il est décisif de valoriser le lien entre l'adoration et l'autel comme lieu du mémorial eucharistique. De même, il convient de ne pas laisser s'effacer le lien entre le culte eucharistique et le ministère ordonné, puisque « dans l'économie du salut voulue par le Christ, le ministère des prêtres qui ont reçu le sacrement de l'Ordre manifeste que l'Eucharistie qu'ils célèbrent est *un don qui dépasse radicalement le pouvoir de l'assemblée* et qui demeure en toute hypothèse irremplaçable pour relier valablement la consécration eucharistique au sacrifice de la Croix et à la dernière Cène »<sup>20</sup>.

2) Le n. 1379 apparaît comme une sorte de prise de distance à l'égard de la notion même de culte en insistant sur le motif qui a conduit l'Eglise à conserver les espèces consacrées, en l'occurrence, la communion aux malades et aux absents.

**1379** La sainte réserve (tabernacle) était d'abord destinée à garder dignement l'Eucharistie pour qu'elle puisse être portée aux malades et aux absents en dehors de la messe. Par l'approfondissement de la foi en la présence réelle du Christ dans son Eucharistie, l'Eglise a pris conscience du sens de l'adoration silencieuse du Seigneur présent sous les espèces eucharistiques. C'est pour cela que le tabernacle doit être placé à un endroit particulièrement digne de l'église; il doit être construit de telle façon qu'il souligne et manifeste la vérité de la présence réelle du Christ dans le saint sacrement.

Ceci induit le rapport essentiel entre ce culte et la dimension communautaire mais aussi celle du service et de la charité envers les pauvres. On sait combien cet aspect fut souvent au cœur des confréries du Saint-Sacrement ou des mouvements de charité du XIXe comme par exemple dans les conférences Saint Vincent de Paul fondées par Frédéric Ozanam. Ce critère du lien entre adoration et charité est un critère permanent.

3) Le n. 1380 justifie le culte eucharistique à partir de l'offrande même du Christ pour les siens ce qui est une manière de situer l'adoration eucharistique comme réponse au don d'une présence et non comme un vis-à-vis spéculaire qui pourrait prendre une forme subtile d'idolâtrie d'autant plus délicate à mettre à jour qu'elle a toutes les apparences de la piété.

**1380** Il est hautement convenable que le Christ ait voulu rester présent à son Eglise de cette façon unique. Puisque le Christ allait quitter les siens sous sa forme visible, il voulait nous donner sa présence sacramentelle ; puisqu'il allait s'offrir sur la Croix pour nous sauver, il voulait que nous ayons le mémorial de l'amour dont il nous a aimés "jusqu'à la fin" (Jn 13,1), jusqu'au don de sa vie. En effet, dans sa présence eucharistique il reste mystérieusement au milieu de nous comme celui qui nous a aimés et qui s'est livré pour nous (cf. Ga 2,20), et il le reste sous les signes qui expriment et communiquent cet amour :

L'Eglise et le monde ont un grand besoin du culte eucharistique. Jésus nous attend dans ce sacrement de l'amour. Ne refusons pas le temps pour aller Le rencontrer dans l'adoration, dans la contemplation pleine de foi et ouverte à réparer les fautes graves et les délits du monde. Que ne cesse jamais notre adoration ! (Jean Paul II, Lettre *Dominicæ cenæ* 3).

On notera que la citation de la Lettre *Dominicæ Cenæ*, « Jésus nous attend dans ce sacrement de l'amour. Ne refusons pas le temps pour aller Le rencontrer dans

<sup>20</sup> Ibid., n. 29.

l'adoration » comporte le verbe « attendre » appliqué à Jésus et « rencontrer » appliqué cette fois au fidèle. Contre toute conception statique de l'adoration, ce jeu de langage inscrit une dynamique dont on pourrait manifester les profonds enracinements évangéliques. Il est possible d'en tirer un critère de discernement fondamental pour aujourd'hui : alors que nous sommes dans un monde où l'attrait pour l'adoration eucharistique a peut-être son corollaire dans l'extrême sensibilité à la question du mal et à l'absence de Dieu qu'elle semble impliquer, il convient de valoriser que dans l'adoration, il s'agit d'abord de nous rendre présents. Autrement dit l'adoration eucharistique est une convocation.

4) Le n. 1381 en s'appuyant sur saint Thomas d'Aquin cité par le Pape Paul VI, manifeste le lien intrinsèque entre le discernement de la présence réelle et l'acte de foi.

**1381** "La présence du véritable Corps du Christ et du véritable Sang du Christ dans ce sacrement, 'on ne l'apprend point par les sens, dit saint Thomas, mais *par la foi seule, laquelle s'appuie sur l'autorité de Dieu*'. C'est pourquoi, commentant le texte de Lc 22,19 : 'Ceci est mon Corps qui sera livré pour vous', saint Cyrille déclare: 'Ne va pas te demander si c'est vrai, mais accueille plutôt avec foi les paroles du Seigneur, parce que lui, qui est la Vérité, ne ment pas'" (Thomas d'A., IIIa, 75,1 cité par Paul VI, MF 18) :

*Adoro te devote, latens Deitas,  
Quæ sub his figuris vere latitas:  
Tibi se cor meum totum subjicit,  
Quia te contemplans totum deficit.*

*Visus, gustus, tactus in te fallitur,  
Sed auditu solo tuto creditur:  
Credo quidquid dixit Dei Filius:  
Nil hoc Veritatis verbo verius.*

On peut souligner que la référence à saint Thomas n'est pas sans signification : comme l'a montré le P. Gy, la théologie thomiste est un effort théologique de grande intensité et de grande portée métaphysique pour sortir d'une conception dite parfois « réaliste » et qu'on peut qualifier de « matérialiste » de la présence réelle<sup>21</sup>. Ce lien entre l'acte de foi et la reconnaissance de la présence réelle est de plus inséparable de la foi en la résurrection qui est la pierre de touche de tout l'édifice comme le souligne le Pape Jean Paul II dans *Ecclesia de Eucharistia*. En effet, la notion de « présence réelle » est liée fondamentalement au mystère de la résurrection parce que « c'est en tant que vivant et ressuscité que le Christ peut, dans l'Eucharistie, se faire "pain de la vie" (Jn 6,35.48), "pain vivant" (Jn 6,51) »<sup>22</sup>.

Il convient d'insister sur cet aspect qui constitue l'une des grandes redécouvertes théologiques du XXe siècle<sup>23</sup>. Car à travers cet enseignement, le Pape permet à la théologie de la présence réelle, réaffirmée par Paul VI dans *Mysterium fidei*<sup>24</sup>, de se déployer dans son véritable lieu. La conversion eucharistique dont le Concile de Trente affirme que la théologie de la transsubstantiation traduit justement et exactement la

<sup>21</sup> Cf. P.-M. GY, « L'office du *Corpus Christi*, œuvre de S. Thomas d'Aquin », RSPT 69, 1985, 314-347, repris dans P.-M. GY, *La liturgie dans l'histoire*, Paris, Cerf/Saint6paul, 1990, 223-243 qui met en évidence la résistance de saint Thomas à l'égard de la théologie de la présence eucharistique, largement reçue depuis le XIIe siècle, exprimée en termes de *presentia corporalis* (cf. *ibid.*, p. 240-242) : « cette notion gêne saint Thomas parce qu'elle lui paraît liée à une localisation » (*ibid.*, p. 242).

<sup>22</sup> Jean Paul II, n. 14.

<sup>23</sup> Cf. J.-M. R. TILLARD, *L'eucharistie, pâque de l'Eglise*, Paris, Cerf, coll. « Unam Sanctam », 44, 1964; F.-X. DURRWELL, *L'eucharistie, présence du Christ*, Paris, Ed. Ouvrières, 1971; *L'Eucharistie, sacrement pascal*, Paris, Cerf, 1980; G. MARTELET, *Résurrection, eucharistie et genèse de l'homme*, Paris, Desclée, 1972; R. JOHANNY, *L'eucharistie, chemin de résurrection*, Paris, Desclée, 1974.

<sup>24</sup> PAUL VI, *Mysterium fidei*, n. 46-55, *La Documentation catholique* 62, 1965, col. 1633-1651.



portée<sup>25</sup>, est inséparable d'une vision unitaire du mystère pascal. Comme l'a souligné Bernard Sesboüé, « Pâques est déjà mystère de parousie et l'eucharistie est sacrement de la parousie, c'est-à-dire la parousie sacramentellement anticipée. L'intelligibilité dernière de l'eucharistie vient de la fin. Cela a une conséquence sur l'explication de la présence réelle, qui ne doit pas être comprise comme un changement d'éléments situé dans la continuité de notre espace-temps, mais comme « une présence qui vient de loin, qui vient de la fin où le Christ a sa demeure permanente, d'où il rejoint l'Eglise terrestre »<sup>26</sup>.

Dans un monde de la présence virtuelle généralisée, la question des représentations de la présence – comment Jésus est-il dans le Saint-Sacrement ? – n'est pas une question facile. Sur ce point, il convient de valoriser le lien étroit établi par le Catéchisme au n. 1358 entre la présence du Christ dans l'Eucharistie d'une part et « la puissance de sa Parole et de son *Esprit* » d'autre part. La perception de la nécessaire dimension de foi dans la démarche de l'adoration eucharistique est étroitement liée à une théologie conséquente de la présence du Christ dans sa Parole conformément à SC 7, et à une pneumatologie conséquente. Car si le Christ se rend présent à nous, c'est, depuis l'Ascension, toujours par son Esprit.

Le n. 1381 du Catéchisme, en appuyant sa démonstration sur une hymne liturgique (le chant *Adoro te devote*) rappelle à sa manière, que la qualité des textes lus ou chantés durant les temps d'adoration, mais aussi la place de la Parole de Dieu dans cette démarche, constitue des lieux spécifiques où doit s'exercer une véritable vigilance en ce domaine.

La suite du texte du Catéchisme revient à la messe elle-même en tant que banquet pascal. On voit combien la considération de la présence réelle et le culte qui s'y rattache est toujours liée étroitement à la célébration elle-même. Le culte de la présence réel sera donc d'autant plus fondé qu'il sera correctement situé dans l'ensemble de la vie liturgique.

## 5.- Des repères pratiques

Parce que l'adoration eucharistique est une pratique à laquelle l'Eglise invite les catholiques et parce qu'elle touche au sens du mystère eucharistique auquel l'Eglise catholique attache la plus grande importance, l'Eglise a donné des repères pour que cette pratique soit conforme à la foi. Ces repères ont fait l'objet, dans le cadre de la réforme liturgique demandée par le Concile Vatican II, de l'instruction *Eucharisticum mysterium* du 25 mai 1967<sup>27</sup>. A la suite de ce texte, la Congrégation pour le culte divin a préparé une édition révisée du *Rituel de l'Eucharistie en dehors de la messe*<sup>28</sup>, un livre liturgique qui concerne trois aspects de la vie chrétienne : la communion en dehors de la messe (ch. 1<sup>er</sup>) ; la communion et le viatique portés au malade par un ministre extraordinaire (ch. II) ; les différentes formes de culte à rendre à l'Eucharistie (ch. III), ce dernier chapitre traitant de l'exposition de l'Eucharistie, des processions et des congrès eucharistiques. Un chapitre IV présente une série de lectures, de prières et de chants pour ces célébrations.

<sup>25</sup> CONCILE DE TRENTE, "Décret sur la très sainte Eucharistie", ch. 4 et canon 2, dans DENZINGER, *Symboles et définitions de la foi catholique*, sous la dir. de P. HÜNERMANN et J. HOFFMANN, Paris, Cerf, 1997, n. 1642, p. 440 et Canon 2, n. 1652, p. 443-444.

<sup>26</sup> B. SESBOÛÉ, « Eucharistie : deux générations de travaux », *Etudes* 355/7, juillet 1981, p. 109, qui cite F.-X. DURRWELL, *L'eucharistie sacrement pascal*, op. cit., p. 50.

<sup>27</sup> SACREE CONGREGATION DES RITES, Instruction *Eucharisticum mysterium* du 25 mai 1967, AAS 59, 1967, 539-573 ; DC 64, 1967, 1091-1122 ; cf. J.M. R. TILLARD, LMD 91, 1967, 45-63.

<sup>28</sup> *Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe*, publié à Rome le 21 juin 1973 (*Ordo de sacra communione et de cultu eucharistici extra missam*), et dont une 1<sup>er</sup> version française, approuvée le 5 janvier 1978, a été publiée en 1983 et une seconde le 26 mai 1996, Desclée-Mame 1996 (avec les modifications dues au Code de 1983).



A propos de l'exposition de l'Eucharistie, on peut souligner que les notes pastorales rappellent le principe fondamental suivant : « On veillera à ce que, dans ces expositions, le culte rendu au Saint-Sacrement apparaisse clairement dans la relation qui l'unit à la Messe » (n. 82). C'est pourquoi, il est interdit de célébrer la Messe dans la même nef de l'église, tant que dure l'exposition du Saint-Sacrement (n. 83).

On se bornera ici à souligner ce que le rituel prévoit durant le temps où le Saint-Sacrement est exposé : il s'agit d'un véritable guide pour penser l'animation d'un temps d'adoration.

« Pendant que le Saint-Sacrement demeure exposé, on organisera les prières, les chants, les lectures de telle sorte que les fidèles, appliqués à la prière, ne s'occupent que du Christ Seigneur.

Pour alimenter la prière profonde, on emploiera des lectures tirées de la sainte Ecriture (cf. nn. 113-189) et accompagnées d'une homélie ou de brèves exhortations, qui engagent à une meilleure appréciation du mystère eucharistique. Il convient aussi que les fidèles répondent par le chant à la parole de Dieu. Il est bon que l'on garde un silence sacré.

Devant le Saint-Sacrement longuement exposé, on peut encore célébrer une partie, en particulier une heure principale, de la Liturgie des Heures. Celle-ci en effet, étend aux diverses heures du jour les louanges et actions de grâce qui sont offertes à Dieu dans la célébration de l'Eucharistie ; les supplications de l'Eglise sont adressées au Christ et par lui au Père, au nom du monde entier » (*Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe*, n. 95 et 96).

## 6. – Trois remarques pour un discernement

Les trois remarques qui suivent entendent contribuer à soutenir le discernement ecclésial qui sera toujours nécessaire mais qui l'est d'autant plus que nous sommes dans un temps où beaucoup de jeunes et de moins jeunes sont peu conscients des grands équilibres théologiques nécessaires à une vie spirituelle authentique. On peut se souvenir en effet, que les grandes querelles du passé sur les questions de vie spirituelle, par exemple les débats sur l'oraison au XVIe ou sur la grâce au XVIIe siècle, nous rappellent l'importance décisive de la relation entre théologie et vie spirituelle.

### 61.- Un risque d'instrumentalisation

Comme toute la liturgie, l'adoration eucharistique fait l'objet actuellement d'un risque que l'on peut désigner par le terme d'« instrumentalisation ». Par ce mot, on vise l'utilisation d'une pratique liturgique en vue d'un but, éventuellement tout à fait louable, mais qui n'est pas intrinsèque à la pratique elle-même. Le risque apparaît lorsque l'exposition du Saint-Sacrement est destinée à créer une ambiance, à donner du poids à une manifestation ou encore à favoriser le recueillement que l'on juge difficile à obtenir autrement. Faut-il par exemple associer la célébration du sacrement de la réconciliation avec l'exposition du Saint-Sacrement ou encore prévoir systématiquement l'adoration permanente durant un grand rassemblement de jeunes ? On doit noter que ce risque concerne tout autant la célébration de l'Eucharistie elle-même que l'on mobilise aussi bien pour enterrer - plus solennellement ? - un homme d'Etat ou pour créer un événement à l'occasion d'une rencontre.

Là encore, le *Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe* est particulièrement éclairant :

« La piété qui pousse les fidèles à pratiquer l'adoration de la sainte Eucharistie, les attire à participer plus profondément au mystère pascal et à répondre avec reconnaissance au don du Christ qui, par son humanité, ne cesse de répandre la vie divine dans les membres de son Corps. En s'attardant auprès du Christ Seigneur, ils jouissent de son intime familiarité, et, devant lui, ils épanchent leur cœur pour eux-mêmes et pour tous les leurs, ils prient pour la paix et le salut du monde. En offrant leur vie entière au Père avec le Christ dans le Saint Esprit, ils puisent dans cet admirable échange un accroissement de leur foi, de leur espérance et de leur charité. Ils entretiennent donc ainsi les bonnes dispositions qui leur permettent d'avoir toute la dévotion voulue pour célébrer le mémorial du Seigneur et recevoir fréquemment ce pain que le Père nous donne » (*Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe*, n. 80).

La visée profonde de l'adoration eucharistique est donc d'alimenter la vie théologique par un contact étroit avec la personne du Christ Sauveur. Que cette pratique favorise une expérience de la prière, c'est bien évident. Et c'est sans doute ce qui fait son attrait aujourd'hui dans un temps où le combat de la prière est rude. Mais il serait risqué de confondre le but avec des effets seconds. De plus, dans le cas de l'adoration eucharistique, cette attitude risque de creuser la distance entre l'adoration et la célébration qui en est la source, au risque de favoriser des conceptions matérialistes de la présence déliées de la dimension croyante si fortement affirmée par un Thomas d'Aquin. Par ailleurs, pour éviter la confusion entre la célébration des sacrements et ces pratiques de dévotion, il convient d'éviter d'associer trop étroitement, voire d'intégrer dans une même démarche les deux aspects (par exemple un moment d'adoration à l'intérieur de la célébration de la Messe) car chaque acte liturgique doit être respecté dans sa dynamique propre.

## 62.- La manifestation d'une requête d'identité

Le renouveau de cette pratique en notre temps est lié à une hyper-sensibilité à la présence réelle. Dans un monde où les identités religieuses sont mises à rudes épreuves par le spectacle de la confrontation parfois violente de groupes se réclamant d'idéaux religieux – un journal a titré récemment que l'école était « malade de la religion » – la recherche de marqueurs d'identité est forte. La confrontation permanente avec les autres religions valorise des marqueurs symboliquement forts et extérieurement repérables de l'identité catholique. Chez beaucoup de jeunes catholiques actuellement, l'Eucharistie, le Pape et la Vierge Marie, constituent trois marqueurs d'identité. On connaît la dévotion exprimée sous la forme des trois blancheurs. L'adoration eucharistique comme le culte marial et l'attachement à la personne du Saint-Père participent de cette volonté d'assurer et de manifester l'appartenance catholique. Pour que le culte du Saint-Sacrement garde toute sa force, il convient donc de réfléchir à la manière dont nos liturgies permettent de construire ces appartenances au Corps de l'Eglise.

## 63.- Pour une attitude œcuménique

L'adoration eucharistique fut dans le passé surtout le signe des différences confessionnelles entre les chrétiens. Il est important de ne pas l'oublier pour être conforme à l'engagement œcuménique réaffirmé solennellement par le Pape Jean Paul II dans l'encyclique *Ut unum sint*. On doit rappeler que cette pratique, contestée par les réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle, n'appartient pas à la pratique et à la sensibilité des églises orthodoxes.

Il ne faudrait pas voir dans l'attrait exercé par cette forme de dévotion sur beaucoup de catholiques et notamment les plus jeunes, la marque d'une attitude anti-œcuménique. Mais précisément, parce que dans le monde actuel, les identités sont fragiles, il convient de veiller à ce que les pratiques liturgiques et dévotionnelles ne deviennent pas séparatrices, que les identités se construisent positivement et non négativement. C'est à



cette mesure que l'adoration eucharistique gardera sa nature d'extension dévotionnelle de la célébration permettant d'approfondir la réponse au don que Jésus a fait de sa vie sur la croix.

Sur ce point, il est certainement très important aujourd'hui de donner aux nouvelles générations une formation liturgique solide permettant de saisir le caractère historique des pratiques. Sans tomber dans le relativisme, il est essentiel de prendre conscience qu'à chaque moment de son histoire, l'Eglise sait puiser dans son trésor les vivres dont le peuple chrétien a besoin. Ceci évite toute absolutisation de telle ou telle pratique. Comme l'exprimait Mgr Jacques Perrier, évêque de Lourdes :

« Nos contemporains ont besoin de silence mais, simultanément, ils en ont peur. Il faut que leur silence soit "meublé". Les musiques de fond sont le degré zéro de cette occupation de l'esprit qui confine au lavage de cerveau. Par le signe sacramentel de l'eucharistie, le silence n'est pas meublé. Il est habité par une présence dont le signe matériel ne risque pas d'être pris pour la réalité elle-même. Nous n'adorons pas un morceau de pain, fût-il aujourd'hui un peu plus épais et un peu plus doré qu'autrefois. L'adoration eucharistique des catholiques occidentaux ne peut-elle pas être rapprochée de la vénération des icônes en Orient et de la Bible ouverte dans les temples protestants ? »<sup>29</sup>

## Conclusion

> L'adoration eucharistique est née au Moyen-Age en réponse à un ardent désir manifesté dans le peuple chrétien, d'un contact prolongé et aimant avec la présence du Seigneur dans le sacrement de son corps et de son sang. Au cours du temps, l'Eglise a éprouvé la nécessité de réguler cette pratique comme en témoigne le *Rituel de l'eucharistie en dehors de la messe* dont nous avons vu la profondeur et l'intérêt.

> La vigilance de l'Eglise sur cette pratique dévotionnelle tient à l'importance du mystère auquel elle se réfère. En effet, c'est parce que l'adoration eucharistique renvoie à la célébration et donc au mystère de l'Eucharistie, que l'Eglise attache une grande importance à une forme de dévotion dont le Pape Jean Paul II a rappelé la signification dans plusieurs documents récents. L'intelligence de cette forme de culte implique notamment de relier sans jamais les séparer ni les confondre, trois aspects majeurs :

- l'adoration eucharistique est une extension dévotionnelle de la célébration qui est la forme première et fondamentale du culte que l'Eglise rend à son Seigneur ;
- l'adoration eucharistique est une manière d'accueillir le don de la présence du ressuscité - cf. Mt 28,20 : « Je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde » -, présence du ressuscité qui dépasse la seule présence sous le mode eucharistique (cf. *Constitution sur la liturgie*, n. 7) ;

- l'adoration eucharistique s'inscrit dans la dynamique de l'échange sacramentel où le don de grâce appelle la réponse croyante qui comprend notamment une dimension éthique comme l'ont bien compris dans le passé les congrégations du Saint-Sacrement (XVII<sup>e</sup> siècle) ou plus récemment des apôtres de la charité comme Frédéric Ozanam, Charles de Foucauld ou Mère Térésa.

Dans un temps de crise de la transmission<sup>30</sup> et où les habitudes religieuses sont fragilisées, il est essentiel de donner des repères qui soutiennent cette expression de la foi qui est en même temps l'une des réponses possibles à la soif spirituelle qui habite notre temps.

F. Patrick Prétot, osb  
Institut Supérieur de Liturgie  
Institut Catholique de Paris

<sup>29</sup> Cf. Mgr J. PERRIER, « L'adoration eucharistique : archaïsme ou actualité ? », *Lourdes Magazine* n. 92, juin 2000..

<sup>30</sup> Cf. l'analyse des évêques de France dans la *Lettre aux Catholiques de France* de 1996.